

N° 136 002

ANNEXE
dont 4 plans

Objet :

Communiqué au Collège des
Bourgmestre et Echevins à Andenne,
pour avis, après qu'elle aura été soumise
à l'instruction prescrite par les art.
4 et 5 de l'arrêté royal du 29 Janvier
1863 sur la police des établissements
dangereux etc, la requête ci-jointe
par laquelle le sieur Dardenne
Barvaux, négociant à Andenne
sollicite l'autorisation d'établir
un magasin de chiffons à Andenne.

Namur, le

47^{bre}

1894.

Le Gouverneur de la province,

Ch. de Montgolfier